

FRENCH VILLAGE
ALPINMESSEN

20 - 21 mai 2015 – Storefjell Resort - Gol, Norvège

**Date limite
d'inscription :
03/04/2015**

Pourquoi exposer sur ALPINMESSEN ?

Les sports d'hiver font partie intégrante de la culture scandinave. C'est un marché de référence qui progresse depuis plusieurs années. Tout en poursuivant la modernisation des équipements hiver, les stations norvégiennes s'attachent aujourd'hui à développer une offre quatre saisons cohérente, à travailler le positionnement stratégique de leur territoire et à intégrer leur développement dans une démarche environnementale forte. Le congrès ALPINMESSEN, organisé par l'ALF, association des domaines skiables norvégiens, présente tous les atouts pour mettre en lien vos sociétés et les acteurs de ce marché.



Chiffres clés du congrès ALPINMESSEN 2014 :

- 1 000 visiteurs originaires de Norvège et quelques-uns de Suède
- 70 exposants
- 2 400 m² d'exposition

Chiffres clés du marché norvégien (données rapport Laurent Vanat 2014) :

- 213 stations de ski dont 40 possédant plus de 4 remontées mécaniques
- 6,4 millions de journées-skieur
- 25 % des Norvégiens pratiquent le ski

Le Cluster Montagne vous propose **2 formules** sur ce salon :

- Présence légère sur le French Village,
- Stand équipé sur le French Village.

Ces 2 formules sont accompagnées du Package Networking, regroupant des actions de communication et de mise en réseau. *Pour les entreprises exposant en dehors du French Village, il est possible de souscrire uniquement au Package Networking.*

Pourquoi participer au FRENCH VILLAGE ?

- **Gagner du temps** grâce à l'aide administrative et logistique
- **Elargir votre réseau**
- **Augmenter votre visibilité** sur le salon
- **Faire partie de l'équipe de France de l'export**
- **Bénéficier d'un soutien financier***

*Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'un soutien financier du Conseil régional Rhône-Alpes de **40 % des frais de stand** (max 12 m²), **de déplacement et de séjour** (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises de Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne : - de 250 salariés et CA < 50 M€.

Pour plus d'information, contactez Laurie BENOIT-GONIN, chargée de projet événements internationaux : l.benoitgonin@cluster-montagne.com, 04 79 85 82 85.



Une initiative de :

Avec le soutien de :

FRENCH VILLAGE
ALPINMESSEN

20 - 21 mai 2015 – Storefjell Resort-Gol, Norvège

**Date limite
d'inscription :
03/04/2015**

Raison sociale : _____

Nom, prénom : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ @ : _____

Activité : _____

www : _____ N° SIRET : _____

Formule sélectionnée	Prestations comprises	Prix unitaire HT	Prix total HT
<input type="checkbox"/> Présence légère	Comptoir d'accueil, un espace d'affichage individuel, utilisation de l'espace de travail collectif.	1 150 €€
<input type="checkbox"/> Stand French Village	Stand intégré dans le French Village, réservé et aménagé par nos soins. Prix tout compris (surface, aménagement, électricité). Stand de 6 m². Pour plus, merci de nous demander un devis.	1 550 €€
<input checked="" type="checkbox"/> Package Networking (obligatoire)	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de préparation Communication : plaquette collective, promotion du French Village et animation du stand Soirée réseau en partenariat avec Club CIC International 	600 €€
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion de votre dossier (obligatoire)	<ul style="list-style-type: none"> Frais de participation au salon Gestion administrative 	Adhérents Cluster : 0 € Non-adhérents : 205 €€
<input type="checkbox"/> Formule hébergement et repas	Réservation d'une chambre double au Storefjell Hotel & Resort, du 19 au 22 mai, incluant tous les repas dans l'établissement.	590 € - 1 pers 980 € - 2 pers€
		TOTAL HT€
		TVA 20 %€
		TOTAL TTC€

CONDITIONS GENERALES

Règlement : 100 % à l'inscription, à renvoyer en même temps que le bulletin d'inscription ci-joint. Une facture vous est adressée à réception de votre inscription. **L'ensemble des frais engagés par le Cluster Montagne pour votre participation au congrès AlpinMesse 2015 devront être réglés avant le départ au salon.**

Solde : Toutes les dépenses optionnelles et supplémentaires non connues à cette date ou engagées sur le salon pour votre compte seront facturées dans les meilleurs délais à la fin du salon.

Subvention : Cette opération du Cluster Montagne fait l'objet d'un soutien financier du Conseil régional Rhône-Alpes dans le cadre du PDI 2015 pour **40 % des frais de stand** (max 12 m²), **de déplacement et de séjour** (pour une personne, en classe éco) pour les entreprises de Rhône-Alpes répondant à la définition de la PME européenne (- de 250 salariés et CA < 50 M€). L'entreprise s'engage à fournir son dossier de demande de subvention complet avant l'échéance fixée par le Cluster Montagne.

Annulation : En cas d'annulation de votre participation, toutes les sommes engagées par le Cluster Montagne pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dues. En cas d'annulation du Cluster Montagne, toutes les sommes déjà payées par les entreprises seront intégralement remboursées.

Merci d'envoyer une copie du bulletin complété et signé par e-mail à l.benoitgonin@cluster-montagne.com et l'original accompagné du règlement par courrier à l'adresse du Cluster Montagne : 115 voie Albert Einstein, Alpespace – Bâtiment Mars, 73800 FRANCIN.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepte sans réserve.

Date : / /

Signature et cachet de l'entreprise :